

Conditions générales

Art. 01 - Le versement de la taxe d'inscription permet au stagiaire de participer activement à un cours. Ceci donne lui droit aux entrées gratuites à tous les concerts et expositions organisés dans le cadre de l'Académie d'été Europa Musa, ainsi qu'aux conditions spéciales d'hébergement réservées aux stagiaires.

Art. 02 - Les participants doivent adresser leur bulletin d'inscription et un chèque ou un virement libellés en Euros, soit du montant total de la formule choisie, soit d'un acompte fixé à 100 (cent) euros.

Art. 03 - Le versement de l'acompte rend l'inscription définitive. Les inscriptions seront prises jusqu'au début des stages, dans la limite des places disponibles.

Art. 04 - En cas d'annulation du fait du participant, le montant des frais retenus sera de 100 € après le 01/07/2013.

Art. 05 - En cas d'annulation du fait des organisateurs de l'atelier, le remboursement intégral de la somme versée sera effectué.

Art. 06 - Aucun remboursement de cours ou de pension ne sera effectué pendant la session. Tout stage commencé reste intégralement dû.

Art. 07 - Les organisateurs et la direction déclinent toute responsabilité pour les vols ou détériorations d'instruments ou d'objets personnels. Chaque participant prévoit donc son assurance.

Art. 08 - Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis que sur présentation de l'autorisation parentale dégageant toute responsabilité des organisateurs.

Art. 09 - La responsabilité de la direction de l'Académie ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne, y compris stagiaire ou accompagnant, tant au cours des leçons qu'au cours des déplacements occasionnés par le stage.

Art. 10 - L'inscription au stage implique l'adhésion sans réserve aux clauses des présentes conditions générales d'inscription.

Rappel - Les assurances prises pour les stages, ne prévoient pas le rapatriement. Nous vous conseillons de contacter votre assurance pour couvrir ce risque. Les stagiaires non français doivent se munir des documents fournis par leurs assurances afin qu'ils aient accès aux soins médicaux sur le territoire français et qu'ils puissent se faire rembourser facilement. Les stagiaires de l'Union Européenne sont invités à se munir du formulaire E 111 fourni par leur mutuelle.

Renseignements concernant

l'Atelier de technique vocale et d'interprétation

Francesca GIARINI-DALHEN + 41 79.219.29.90 ou écrire à :
musicienstelaatelier@hotmail.com
www.lesmusicienstelaatelier.org



Contact / Programme complet de l'Académie

Patrick FROESCH, directeur administratif
froespat@club-internet.fr / +33 (0)6.15.35.06.70



Fiche d'inscription & programme complet téléchargeables :

www.operastudiogeneve.ch

Inscription à envoyer avant le 1er juin 2013 à

Opéra-Studio Genève
Chez Mireille BAILLIF
Chemin de Saule, 91 / CH-1233 BERNEX
europamusa@operastudiogeneve.ch



Atelier co-organisé par

l'Opéra-Studio de Genève
Les Musiciens de l'Atelier - Genève.

Direction artistique de l'Académie

Jean-Marie CURTI
jm.curti@perso.ch / +41 786.462.356



Les Ateliers



**ATELIER
DE TECHNIQUE VOCALE ET D'INTERPRETATION
Airs, duos et ensembles de W.-A. Mozart**

**Francesca GIARINI-DALHEN
Bérandère MATHIEU**

**SAMOËNS
du 16 au 21 juillet 2013**

L'Académie d'été Europa Musa

Pour la quatrième année consécutive, l'**Opéra-Studio de Genève** se met au vert pendant 15 jours et invite des artistes de toute l'Europe à une rencontre pluridisciplinaire autour des métiers de l'opéra. La Renaissance et l'oeuvre de Mozart nourriront la vingtaine de concerts, spectacles et représentations chorégraphiques ou théâtrales avec pour point d'orgue **Così van tutte** de W.-A. Mozart. L'académie a pour résidence le Centre culturel et sportif le *Bois aux Dames* de Samoëns et rayonne dans tout la haute vallée du Giffre. *Voir dossier de présentation générale.*

Conduits par des professionnels reconnus, les **Ateliers** proposent à ceux qui le souhaitent un travail complémentaire, transversal et formateur dans un cadre artistique, culturel et environnemental vivifiant. *Voir formulaire d'inscription joint.*

Hébergement à la charge des participants, selon formule au choix à préciser sur le formulaire d'inscription :

- camping municipal ou gratuit chez l'habitant
- logement chez l'habitant / 15€ par nuit
- locations communautaires à divers tarifs / hôtels de montagne à prix échelonnés
- logement gratuit à 2 par chambre en colonie de vacances *La Marmotte*

Restauration :

La cuisine de l'Académie est assurée par un cuisinier professionnel avec une équipe de bénévoles. Les repas sont servis à l'académie (*Gymnase du Bois aux Dames*) : petit déjeuner offert, repas de 13h à 10€ et repas de 19h à 6€. Les repas de midi sont payés par forfait, ajoutés aux frais pédagogiques et administratifs. Les repas du soir sont sur inscription facultative, par forfait ou par jour.

Les déplacements sont à la charge des participants. Gare SNCF la plus proche : Cluses. La compagnie d'autocars SAT assure une liaison régulière entre Samoëns et Cluses.

Accueil des participants : lundi 15 juillet à 17h, au Centre culturel et sportif du Bois aux Dames. **Concert d'ouverture à 20h30.**

Tarif des ateliers : ils comprennent les frais pédagogiques, administratifs et les repas de midi.

Samoëns

Situé au seuil d'une large vallée glaciaire où coule le Giffre, **Samoëns** s'étale sur le fond plat tandis que la plupart de ses neuf hameaux satellites occupent les versants boisés. D'origine ancienne et malgré une importante croissance, le village a gardé son aspect de vieux bourg aux solides demeures, œuvres de ses célèbres tailleurs de pierre. Protégé par la montagne du Criou et à deux pas du cirque du Fer à cheval, dernier bastion des Alpes calcaires, le village haut-savoyard se situe à trois quarts d'heure de voiture de Genève. Village de la région Rhône-Alpes, **Samoëns** (2400 habitants) s'étend sur 9729 hectares distribués entre 710 m. et 2500 m. d'altitude. Il propose quelques 450 km de sentiers balisés, 200 km de sentiers VTT en été et 270 km de pistes pour le ski alpin, 90 km de ski de fond en hiver.

Classé grand site national, le **cirque du Fer-à-Cheval** fait partie de la réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval, à 6 km de Samoëns, au fond de la vallée du Giffre. C'est un cirque naturel formant un hémicycle calcaire de 4 à 5 km de développement. Avec des parois de 500 à 700 m de hauteur, couronné par des sommets approchant 3000 mètres d'altitude, il s'agit du plus grand cirque montagneux alpin. Au mois de juin, plus d'une trentaine de cascades assez impressionnantes jaillissent de ses falaises abruptes et de ses glaciers.



Atelier de technique vocale et d'interprétation

Airs, duos et ensembles de W.-A. Mozart

Francesca Giarini Dalhen, soprano
Bérangère Mathieu, piano

Du mardi 16 au dimanche 21 juillet inclus.

Structure journalière du stage (détail des horaires fourni à l'arrivée) :

- 9h 30 minutes d'échauffement corporel chaque matin en groupe, exercices de respiration, posture.
- 9h30 -12h30 1/2 h individuelle de technique vocale et/ou de technique appliquée à la partition, et 1/2 h de travail individuel avec la pianiste
- 14h30 -17h30 cours d'interprétation (Tutti)
- Dès 18h concerts de l'Académie (libre participation)

Une demi-journée libre à déterminer. Les cours sont ouverts au public. Concert de fin de stage : dimanche 21 juillet 2013 à 20h30. Tarif de l'atelier : 360 €, repas de midi inclus.

Dispositions particulières :

Les airs, duos ou ensembles seront déterminés en fonction des inscriptions et des tessitures vocales et communiqués à l'avance. Partition apprise par cœur. Fournir un cours cv à l'inscription (formation vocale et musicale, expérience,...). 6 participants maximum : en cas de liste d'attente, les stagiaires seront acceptés par ordre d'arrivée, le paiement de l'acompte faisant foi.

Francesca Giarini Dalhen, soprano

Prix du Conservatoire de Genève (classe Eric Tappy), membre de la SSPM, elle s'est formée auprès de Maria Sandulescu (Opéra Studio de Bâle), puis d'Isabelle Henriquez (Genève) et de David Jones (New York- www.voiceteacher.com) dont elle transmet la technique. Elle enseigne avec passion depuis 20 ans. Elle est diplômée en coordination respiratoire auprès de Robin de Haas (Lausanne) et de Lynn Martin (New York) www.coordinationrespiratoire.com.

Son enseignement développe la conscience de l'alliance entre la posture et la gestion du souffle. Il vise à obtenir une compression d'air (appoggio dans la tradition italo-suédoise du bel canto) en équilibre avec le travail du larynx (cordes vocales) et des résonateurs sur toute la tessiture. La diction spécifique aux chanteurs (conscience de la langue, formes des voyelles, équilibre voyelles-consonnes,...) participe à cet équilibre. L'expressivité du texte musical et poétique dépend de la capacité de la voix à être flexible et au service de la partition. Elle attache une grande importance à la manière de transmettre les informations techniques et musicales, en utilisant des outils pédagogiques les plus simples et clairs possibles afin d'assurer une bonne compréhension de la part de l'élève. Elle poursuit également sa carrière de soliste et de créatrice de spectacles. Pour plus d'informations : www.lesmusiciensdelatelier.org



Bérangère Mathieu, accompagnatrice

Bérangère Mathieu est titulaire d'un bachelor of music et d'un master en pédagogie de la Haute Ecole de Musique de Genève. Passionnée également par la musique de chambre et l'accompagnement elle se produit régulièrement lors de concerts en France et à l'étranger. elle a été de 2009 à 2012 accompagnatrice/chef de chant au conservatoire d'Annemasse et depuis 2010, est professeur de piano au conservatoire de musique de Genève.